

recrute pour une durée de 6 mois

**UN(E) STAGIAIRE**  
**Evaluation des Mesures agro-environnementales et climatiques**  
**du Vexin français**

**Présentation du Parc**

Situé au nord-ouest de l'Ile-de-France, sur les départements du Val d'Oise et des Yvelines, le Parc naturel régional du Vexin français est un territoire rural de 71 000 km<sup>2</sup>. Bien qu'à proximité de l'agglomération parisienne, l'agriculture et la forêt y occupent une place prépondérante, couvrant presque 70% de la surface du Parc.

Le territoire compte 360 exploitations environ, de taille relativement importante (SAU moyenne de 123 ha), majoritairement tournées vers les grandes cultures, où l'activité d'élevage est en constante diminution.

En lien avec la Charte du Parc, un diagnostic territorial agricole réalisé en 2009 a permis de réaffirmer les grandes orientations d'action telles que :

- promouvoir et soutenir une agriculture diversifiée et de proximité,
- favoriser des systèmes économes en énergie et soutenir la production d'énergies renouvelables dans les exploitations,
- préserver des espaces agricoles fonctionnels,
- promouvoir des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement pour une gestion durable des ressources,
- communiquer sur le métier d'agriculteur, les pratiques agricoles et les produits issus de l'agriculture.

Le développement d'une activité agricole durable, favorisant la diversité des agrosystèmes, les économies d'intrants, la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles (eau, sol, air), tout en maintenant les performances économiques des exploitations, constitue donc un enjeu important sur le territoire du Parc.

**Contexte**

Depuis 1996, le Parc naturel régional du Vexin français accompagne les agriculteurs, via différents dispositifs agro-environnementaux, dans la mise en œuvre et le maintien de pratiques favorisant la diversité des agrosystèmes et les économies d'intrants. Démarré en 2015, le Projet agroenvironnemental et climatique (PAEC) du Vexin français a pour objectifs :

- la préservation de la biodiversité, tant pour son intérêt écologique qu'agronomique,
- le maintien des milieux ouverts et la consolidation des trames éco-paysagères,
- la protection de la qualité de la ressource en eau et des sols.

Ainsi, les Mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC) proposées portent principalement sur :

- la réduction progressive de l'utilisation de traitements phytosanitaires,
- la création et la gestion de surfaces en herbe, prairies et couverts favorables à la biodiversité,
- l'entretien d'éléments arborés.

Ainsi, 122 agriculteurs ont contractualisé une ou plusieurs mesures depuis 2015, représentant plus de 3 500 ha de SAU engagée au total.

En tant qu'animateur du PAEC, le Parc accompagne les exploitants dans le montage et le suivi des engagements

(élaboration des cahiers des charges des mesures, diagnostics d'exploitation, inventaires floristiques) et organise les interventions techniques spécialisées (expertise agronomique, bilans des pratiques, formations...).

Avec la prochaine Politique agricole commune (PAC 2023-2027), de nouvelles MAEC vont être mises en place.

### **Missions**

L'objectif du stage est, d'une part, d'évaluer l'ensemble des MAEC mises en œuvre sur le territoire. Cette évaluation sera basée sur un bilan des engagements de 2015 à 2022, avec un zoom sur les secteurs à enjeux prioritaires (sites Natura 2000, AAC...), ainsi que sur l'analyse des données environnementales et agricoles du Parc et de ses partenaires.

Sur la base sur cette évaluation, il s'agira de proposer un nouveau programme de MAEC, avec une réflexion sur les cahiers des charges, en s'appuyant sur les éléments connus de la prochaine Politique agricole commune (PSN PAC), pour qu'il réponde au mieux aux enjeux agricoles et environnementaux du territoire.

D'autre part, le (la) stagiaire prendra part à la campagne de contractualisation des MAEC 2022, en collaboration avec la mission Agriculture durable du Parc (entretiens individuels, diagnostics d'exploitation, montage et suivi des contrats d'engagement), dans le cadre du PAEC en cours.

### **Profil recherché**

- Elève ingénieur ou MASTER en agronomie et/ou agro-écologie, Niveau BAC+4 minimum
- Connaissance du milieu agricole et des dispositifs MAEC
- Des connaissances en botanique et en entomologie seraient un plus
- Maîtrise des outils informatiques (logiciels bureautiques, SIG)
- Esprit de synthèse et d'analyse, capacités rédactionnelles
- Autonomie, rigueur, sens du relationnel et organisation dans le travail

**Permis B et véhicule personnel** indispensables (accès à la Maison du Parc)

### **Conditions de travail**

- Durée du stage : 6 mois, entre février et octobre 2022
- Indemnisation mensuelle selon la réglementation en vigueur

Le stage est basé à la Maison du Parc naturel régional du Vexin français, à Théméricourt (95450), avec des déplacements sur l'ensemble du territoire du PAEC (PNR et communes limitrophes).

**Candidature** (CV et lettre de motivation), à l'attention de Monsieur le Président du Parc naturel régional du Vexin français, à adresser par mail ([d.filipe@pnr-vexin-francais.fr](mailto:d.filipe@pnr-vexin-francais.fr)) **avant le 28 janvier 2022**.

### **Contacts et informations complémentaires**

Delphine FILIPE, Chargée de mission Agriculture durable : [d.filipe@pnr-vexin-francais.fr](mailto:d.filipe@pnr-vexin-francais.fr) / 01 34 48 66 06

Françoise ROUX, Responsable du pôle Environnement : [f.roux@pnr-vexin-francais.fr](mailto:f.roux@pnr-vexin-francais.fr)